

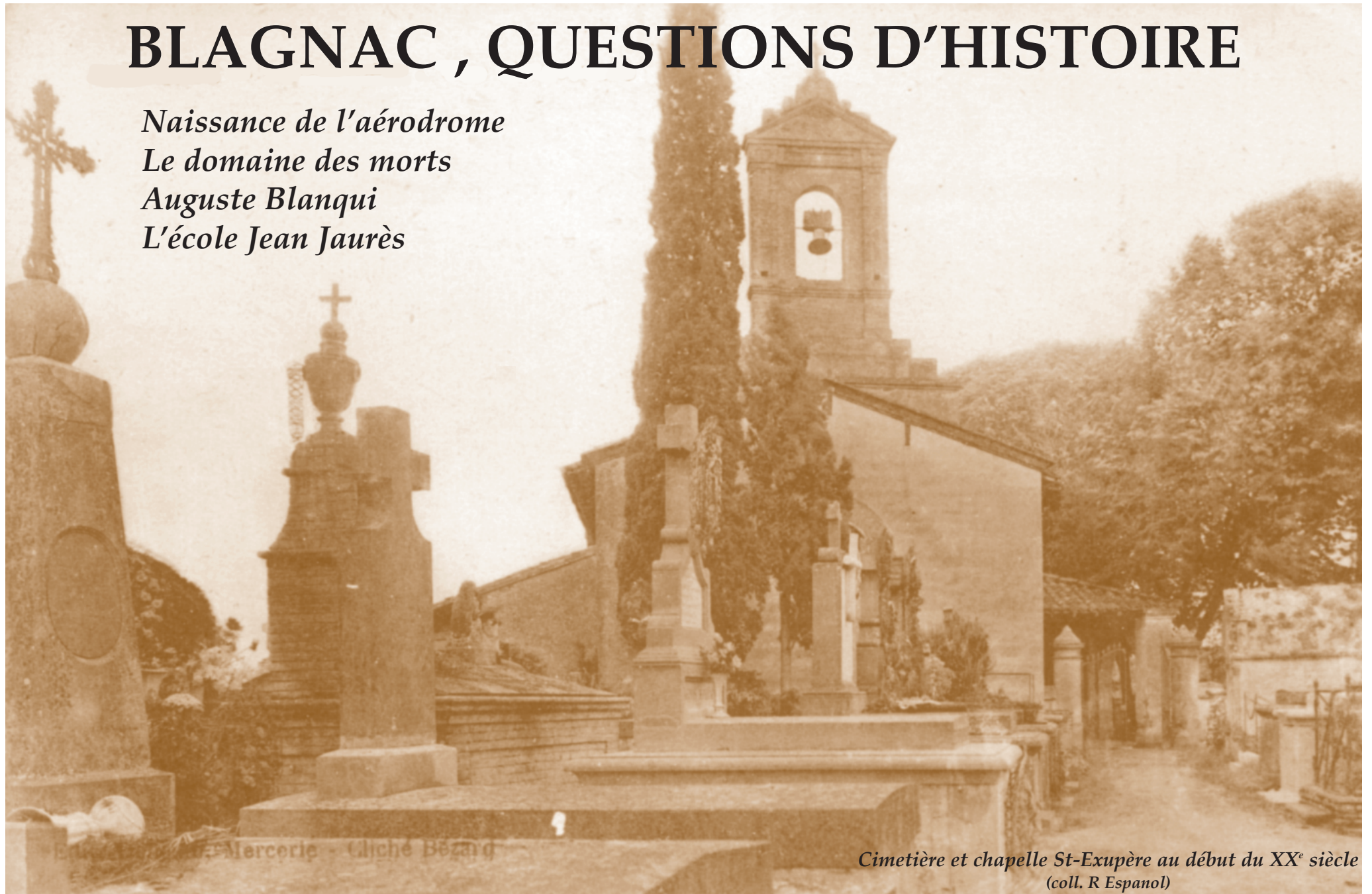
BLAGNAC , QUESTIONS D'HISTOIRE

Naissance de l'aérodrome

Le domaine des morts

Auguste Blanqui

L'école Jean Jaurès



Blagnac - Mercerie - Cliché Bézard

*Cimetière et chapelle St-Exupère au début du XX^e siècle
(coll. R Espanol)*

LE DOMAINE DES MORTS AU HAUT MOYEN-AGE

(V^e siècle – début du XI^e siècle)

Pour comprendre comment a été perçu le domaine des morts jusqu'à la fin de l'époque moderne, il faut remonter très avant dans le temps. C'est, en effet, au cours des « âges sombres » du haut Moyen-Age que se sont fixées les conceptions qui ont dominé la pensée et les attitudes en Occident pendant des siècles. Certes, nos connaissances sont encore fragmentaires et d'interprétation difficile, mais elles sont de plus en plus précises grâce à l'apport de la recherche archéologique récente.

Nous nous proposons – comme introduction à l'article de Suzanne Béret sur les cimetières de Blagnac – de préciser quels sont ces apports. Puis, nous esquisserons une chronologie très générale de l'évolution entre le V^e et le XI^e siècle, avant de montrer les conséquences de ces transformations.

I – Les données archéologiques

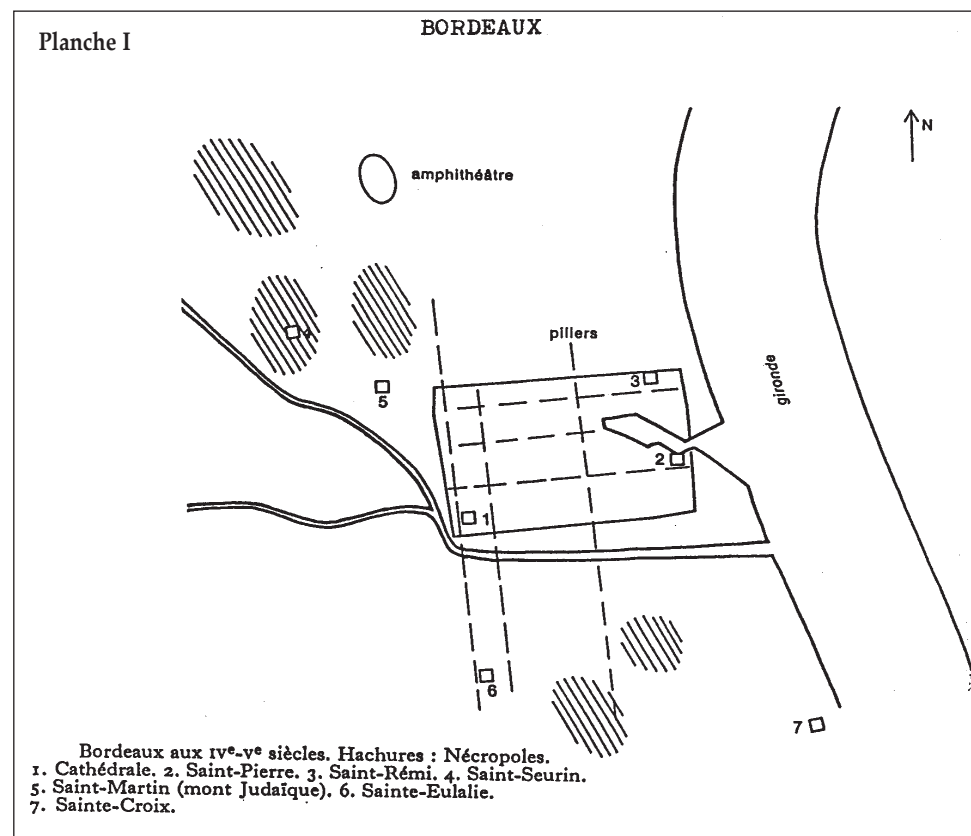
L'analyse des vestiges archéologiques répertoriés au cours des fouilles fournit deux grandes catégories de renseignements.

Complétées par des travaux en laboratoires, les recherches archéologiques apportent des données multiples sur les individus eux-mêmes. Les différents types de sépultures s'expliquent, aux époques les plus anciennes, par l'origine ethnique des populations, révélant la permanence, pour les uns et les autres, des traditions gallo-romaines ou barbares.

L'étude des squelettes conservés permet de préciser le sexe et l'âge des individus. On peut dresser des tableaux statistiques sur leur état sanitaire – taille, état de la dentition, maladies et carences – et sur les causes du décès, en particulier dans les cas de mort violente.

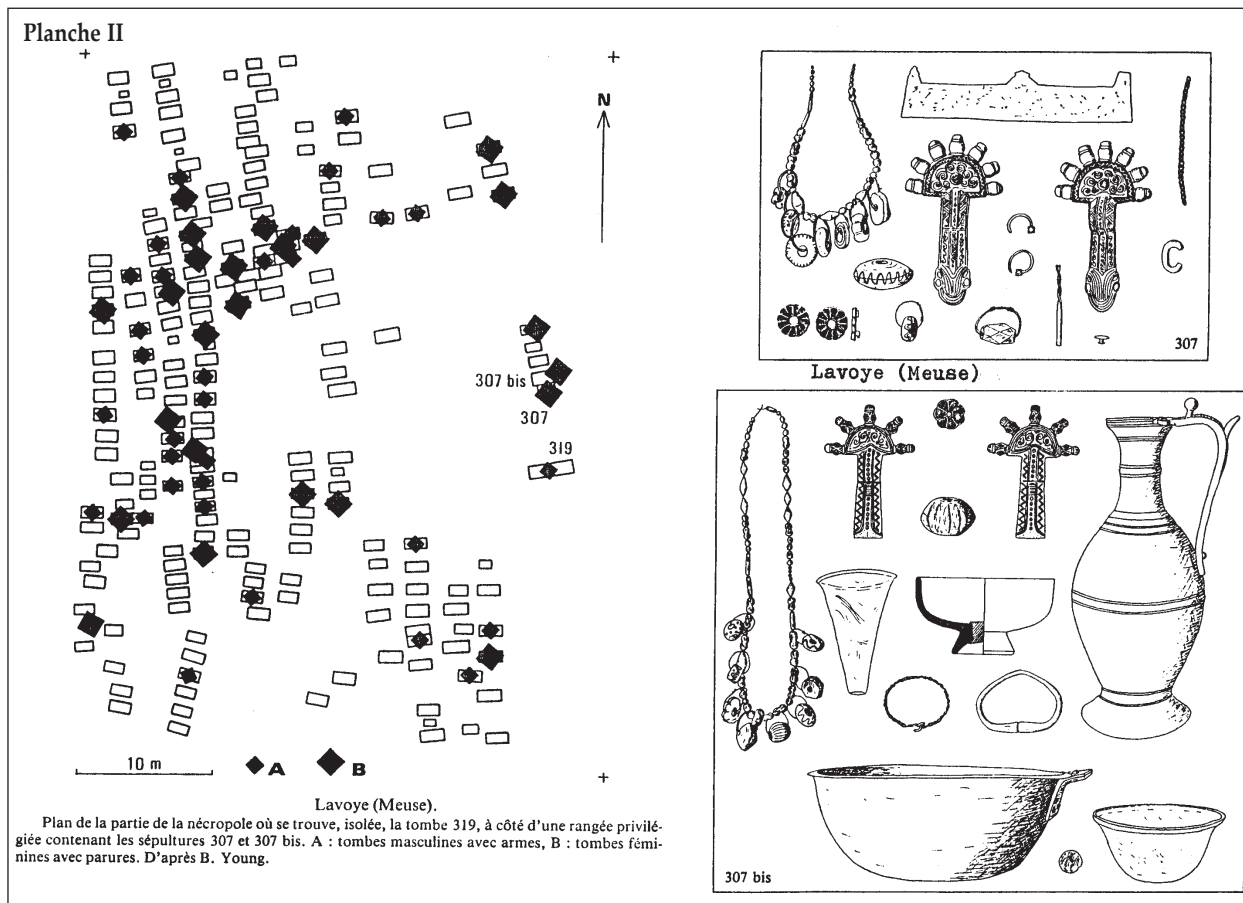
On peut également formuler des interprétations sur l'évolution des mentalités. Ces rites funéraires – en particulier l'orientation et la localisation de la tombe, la position du corps, la nature et l'importance du « mobilier funéraire » (tout ce qui accompagne le défunt dans l'au-delà) rendent compte globalement des progrès de la christianisation dans une population ou une région déterminée, mais avec un décalage chronologique souvent très important.

Très tôt, apparaît une distinction fondamentale. La majorité des découvertes sont des sépultures ordinaires. Isolées ou regroupées en nécropoles, elles sont en géné-



ral rudimentaires et d'une très grande pauvreté. Ces cimetières, proches le plus souvent du lieu de culte – mais il existe aussi ce que Monsieur Robert Fossier appelle des « cimetières de rase campagne » qui ne sont pas associés à un lieu de culte, car celui-ci peut se déplacer avec la population itinérante – ont joué un rôle très important, car ils représentaient un pôle majeur de la fixation progressive de la population.

Par contraste, s'impose le luxe des sépultures aristocratiques ou royales. On parle parfois de « sépultures privilégiées ». Evoquons, simplement, pour une très haute époque, la tombe de Childéric à Tournai en Belgique, l'hypogée des dunes à Poitiers



ou la crypte de Jouarre dans l'Yonne.

II – Chronologie globale

Nous nous attacherons surtout au premier type de sépultures que nous venons de définir. On peut esquisser une chronologie très générale de l'évolution, chronologie qui révèle selon les régions des décalages souvent très importants.

A l'époque romaine, jusqu'au III^e siècle, parfois même au IV^e siècle, les corps sont incinérés sur un bûcher. Seules, quelques familles patriciennes de Rome sont restées fidèles à l'inhumation que pratiquaient leurs ancêtres. Les cendres et les ossements calcinés sont recueillis et enfermés dans un vase déposé dans la nécropole. Pour les

plus riches, l'urne est placée dans un coffre funéraire en pierre, dont on a retrouvé de multiples modèles dans le Sud Ouest de la France. Le coffre cinéraire, le plus souvent orné d'un bas-relief représentant les membres de la famille, peut recevoir les urnes de plusieurs individus.

Les fouilles archéologiques préventives liées aux travaux de la ligne B du métro de Toulouse, ont permis la mise à jour sur l'emplacement de la future station François-Verdier d'une importante nécropole occupée à partir du I^{er} siècle de notre ère. La fouille a révélé des fosses – des «ustrina» – où l'on incinérât les corps. Au-dessus de ces fosses se trouvaient deux monuments funéraires en briques abritant des urnes. Certaines de ces urnes ont fourni un matériel funéraire abondant (bague et amulette en ambre, parures en os, verrerie, céramique). Cette nécropole a été utilisée jusqu'à la fin de l'Antiquité ; mais les tombes sont, à cette époque, des tombes à inhumation, sans dépôts d'offrandes (Sources : dépliant de l'exposition «Archéologie à Toulouse 2002-2003. Dernières découvertes» Musée Saint-Raymond. Été 2003).

Seuls, les enfants en très bas âge – ceux qui n'avaient pas encore de dents – n'étaient pas incinérés. Ils étaient inhumés dans des coffres de bois ou, comme à Valentine, dans des amphores dont on avait brisé le col. La nécropole de Toulouse a fourni également des vases contenant des ossements d'enfants (même source).

A la fin du bas Empire (IV^e-V^e siècles), les corps ne sont plus incinérés, mais inhumés à même la terre dans un linceul ou, pour les plus riches, dans des cuves de pierre trapézoïdales, fermées par un couvercle en forme de toit à quatre pentes, et souvent richement décorées. Cette tradition perdure à l'époque paléo-chrétienne, mais les motifs décoratifs sont désormais chrétiens (croix, agneau pascal, sarments de vigne et surtout le chrisme, symbole du Christ éternel). En Aquitaine, elle se prolonge jusqu'à la Renaissance carolingienne et à l'époque romane. Mais, les sarcophages sont disposés, non plus autour mais dans l'église. A l'époque, les sarcophages envahirent les enfeux, les cryptes et surtout le transept et le chœur lui-même de l'église.

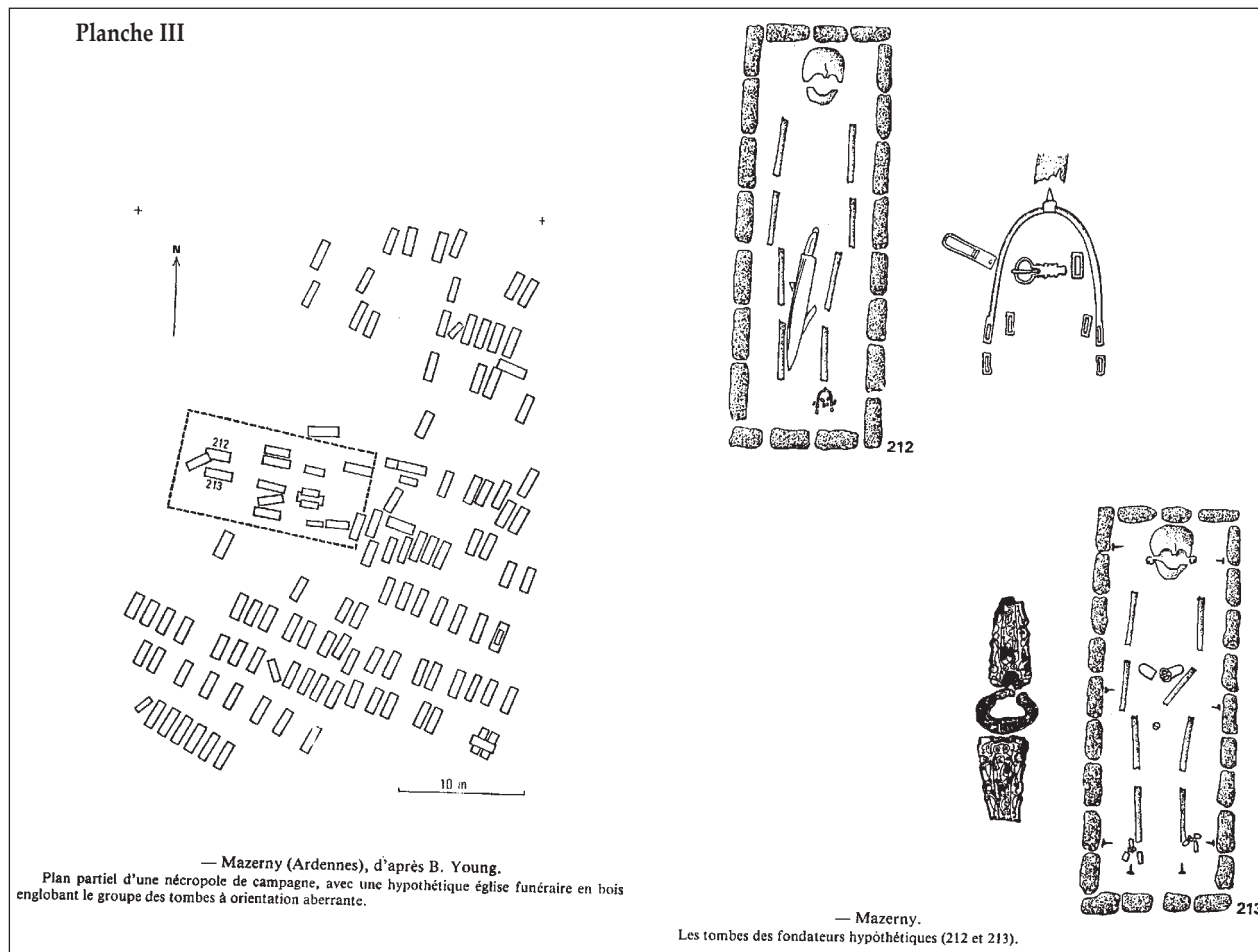
A l'époque mérovingienne (VI^e siècle milieu VIII^e siècle), on trouve fréquem-

ment des tombes isolées, sans orientation, ni formes de groupement particulières. Ce sont le plus souvent, des tombes « barbares ». Le corps est généralement accompagné d'un très important « mobilier funéraire » (armes, bijoux, objets de la vie quotidienne), qui témoigne de la nécessité de satisfaire les besoins matériels de la dépouille charnelle. Le défunt est rendu, par la mort, à la profondeur de son mystère. La tombe est un symbole de survie, mais à condition que cette survie soit matériellement assurée par des supports concrets.

Mais une grande innovation apparaît à la fin du V^e siècle, se développant et se généralisant aux VI^e-VII^e siècles. On voit se multiplier des cimetières par rangées de tombes orientées les plus souvent Est-Ouest, parfois Nord-Sud. L'interprétation de ces données a soulevé de vives discussions entre spécialistes. E. Salin y voyait la permanence de vieux rites celtiques ou germaniques, liés aux religions du soleil et du feu. Il insistait sur l'importance dans le décor des objets funéraires de très vieux symboles solaires (entrelacs, svastikas, roues solaires) que l'on relève déjà sur les monnaies celtiques. D'autres soulignent que, dès le VI^e siècle et surtout au VII^e siècle, les coutumes funéraires s'uniformisent par l'emploi de plus en plus exclusifs des symboles chrétiens.

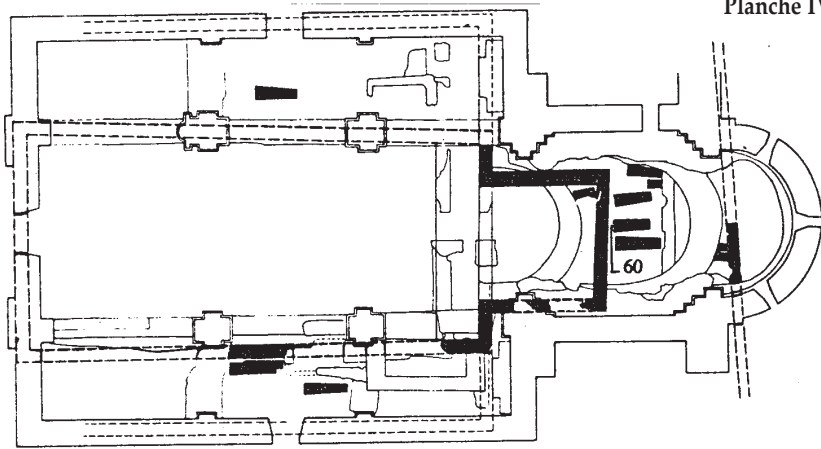
Cette évolution très progressive s'achève au VIII^e siècle. On enregistre une fusion des rites attestée par deux éléments complémentaires. Les différences d'origine ethnique entre les tombes gallo-romaines et des barbares s'estompent, puis disparaissent. Cette évolution reflète la fusion des différentes catégories de la société carolingienne. Désormais, les distinctions entre les individus ne sont plus ethniques, mais socio-économiques. De même, les sépultures « privilégiées » tendent à disparaître. Mais cette affirmation mérite d'être nuancée. En fait, elles ne disparaissent pas mais – si l'on peut dire – elles se « délocalisent » car rois, prélats et membres de la « nobilitas » sont de plus en plus fréquemment inhumés dans l'église elle-même. Il est, d'ailleurs, intéressant de relever que l'Église a tenté de s'opposer à cette intrusion des morts dans les édifices sacrés, mais sans réel succès. Il est vrai que l'Église elle-même y trouvait son bénéfice.

Ainsi s'affirme le lien désormais essentiel entre l'église et son enclos cimetériel. Ceci représente, selon Monsieur Robert Fossier, un moment capital de l'évolution et



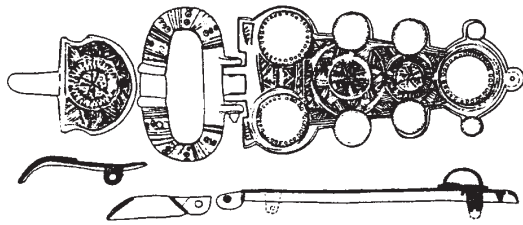
qui va jouer un rôle déterminant dans l'encellulement des populations rurales. Les cimetières en rase campagne du très haut Moyen-Age sont progressivement abandonnés dans le courant du VIII^e siècle. Les sépultures des siècles suivants (IX-X^e siècles) se retrouvent sur des sites pouvant être utilisés jusqu'à la fin de l'époque moderne, avec tous les problèmes que posent l'enterrement des corps et le rempli des tombes et des sarcophages.

Désormais, on veut être enterré au plus près de l'édifice sacré, de son saint patron et de ses reliques. On veut reposer « sub stullicidio » (sous la goutte qui tombe du toit), voire, pour les plus fortunés, dans l'église elle-même.

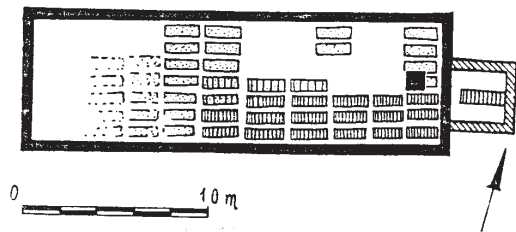


Faverges (Haute-Savoie), d'après M. Colardelle.

Plan de l'église paroissiale (?) avec l'emplacement de la tombe 60. En noir, les constructions conservées, en blanc les constructions restituées.



Faverges. Plaque-boucle de la tombe 60.



— Nivelles.

Basilique funéraire Saint-Pierre, construite vers 650 pour la communauté monastique ; le tombeau de Gertrude fut transféré dans l'*augmentum* ultérieurement. D'après J. Mertens.

Ceci constitue une rupture fondamentale avec l'urbanisme antique, qui interdisait l'inhumation des corps ou le dépôt des cendres à l'intérieur du « pomerium », l'espace religieux de la cité. Les nécropoles romaines étaient en dehors de la ville, en général le long des routes ou dans les catacombes. Désormais, le cimetière est dans la ville, avec toutes les conséquences que cela comporte.

III - De multiples conséquences

Cette évolution, achevée à l'époque carolingienne a de multiples conséquences.

La plus importante est le développement de l'enclos cimétierial, entourant l'édifice du culte. Son étude est donc désormais inséparable de celle de l'église elle-même. Il est même parfois arrivé que le cimetière a précédé l'édifice définitif. C'est donc lui qui a été dans ce cas, l'élément fixateur de la population.

C'est un « espace consacré » car on veut être enterré en terre chrétienne. Cette situation est confirmée à de multiples reprises dans le courant du X^e siècle. Ainsi, les canons du Concile de Toul en 971, précisent qu'en consacrant une église nouvelle le diocésain délimitera et bénira le cimetière adjacent. Mais cet espace n'est pas uniquement religieux. Il constitue un lieu de rencontres et d'échanges. En 1137, Louis VI instituait à Paris le marché aux Champeaux sur une partie de la vaste nécropole des Innocents (qui devait subsister jusqu'au XVIII^e siècle). Ce marché succédait à une ancienne « foire du cimetière ». Dans beaucoup de villes du Midi, ce sont les consuls qui assuraient la garde et l'entretien du cimetière. A Dijon, c'est là que se tenait l'assemblée pour l'élection du maire.

Comme l'église – et pour les mêmes raisons – le cimetière est une terre d'asile, un « champ de paix » pour les vivants comme pour les morts. Comme le note Monsieur Robert Fossier, cette notion de refuge allait aux XI^e-XII^e siècles, dans certains cas très loin. On y recevait les errants, les fugitifs, les étrangers, parfois même les animaux. Des cabanes ou des maisons étaient édifiées pour cet accueil. Aucun homme de guerre, fut-il le châtelain ou l'avoué d'un monastère ne peut y entrer en armes ou à cheval. La prostitution et les trafics louches y sévissent, d'où les foudres des autorités ecclésiastiques.

Le cimetière prend une physionomie nouvelle. Le cimetière par rangées perd peu à peu ses caractères. Les tombes ne sont plus systématiquement orientées. Elles se dispersent de façon plus ou moins anarchique en fonction de leur situation par rapport à l'église, enchevêtrement que compliquent rapidement les réductions de sépulture.

tures et les inhumations successives, toujours aux mêmes endroits. Cette évolution reflète un aspect de mentalité religieuse très important. Au Moyen-Age, on ne vient pas au cimetière pour honorer un mort ou prier sur sa tombe dont la trace se perd rapidement. On prie pour le mort à l'église, en particulier au cours de la messe.

A l'époque carolingienne, le mobilier funéraire se fait plus rare et même disparaît presque complètement. A Valentine, le corps est enseveli dans un linceul fermé par des crochets de métal. La tombe ne révèle aucun bijou, ni aucun objet de la vie courante. Mais, aux pieds du défunt, était placé un petit vase de poterie courante (qui contenait de l'eau bénite ?). Cette évolution, très générale, a suscité des controverses. On a évoqué le ralentissement économique, perceptible dès le VI^e siècle et qui s'affirme jusqu'au VIII^e siècle. La reprise économique du IX^e siècle est trop localisée pour permettre une véritable relance économique. La pauvreté des tombes n'est que le reflet de l'atonie générale. Mais il faut surtout constater une attitude nouvelle devant la mort. Le christianisme, qui s'impose progressivement partout, a combattu les pratiques traditionnelles. Jusqu'à la résurrection des morts, le corps n'a plus d'exigences particulières. Il est donc inutile de satisfaire ses besoins matériels. L'âme, seule, a des besoins après la mort. Ceux-ci peuvent être prévus par l'homme de son vivant et pris en compte par d'autres après la mort, d'où l'importance des prières et des messes, des cierges et des luminaires, des fondations et des donations aux églises.

Cependant, les mobiliers funéraires ne disparaissent pas totalement. Mais leur signification n'est plus religieuse, mais sociale. Ils reflètent – sous la forme des gisants, des tombeaux grandioses, voire des chapelles funéraires – la hiérarchie des pouvoirs et des situations. Ils deviennent, si l'on peut dire, extérieurs à la tombe elle-même. Leur ostentation ne concerne plus le mort, abandonné à son sort, mais le monde des vivants.

Cette évolution, pratiquement achevée à l'aube de l'époque féodale (fin X^e - début du XI^e siècle) commande toutes les attitudes face à la mort au cours des derniers siècles du Moyen Age et, très largement encore, au cours de l'époque Moderne. Comme le montre très bien l'exemple du Midi Toulousain et, en particulier, de Blagnac, la rupture ne se produira que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Alain Lauret

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Salin (E.), La civilisation mérovingienne, Paris, 1950-1957, 3 vol.
- Doehaerd (R.) Le haut Moyen Age occidental. Economies et sociétés. Paris 1982. P.V.F., N^{elle} clio n° 14.
- Fossier (R.) Enfance de l'Europe. X^e-XII^e siècle Paris, 1982, P.V.F., 2 vol. N^{elle} Clio n° 17 et 17 bis.
- Laffont (J.L. sous la direction de) Virages de la mort dans l'histoire du Midi Toulousain. IV^e-XIX^e – Aspet, 1999.
- Archéologie à Toulouse. 2002/2003. Dernières découvertes. Exposition Musée St Raymond. Eté 2003.

NOTICE EXPLICATIVE DES ILLUSTRATIONS

Planche 1 – L'urbanisme antique. Bordeaux aux IV^e-V^e siècles. Ville encore modeste, enfermée dans ses remparts. Les nécropoles sont hors – les – murs, au long des routes amenant à la ville. La christianisation se marque par la construction d'églises à l'intérieur de la ville, en particulier la cathédrale, mais aussi par l'établissement d'églises ou de monastères hors les murs.

Planche 2 – Cimetière de Lavoye (Meuse). Cimetière par rangées de tombes orientées ouest/est. Près de la moitié des tombes ont fourni un mobilier funéraire significatif. Les tombes « privilégiées » sont regroupées à l'ouest. Leur mobilier funéraire est riche. Pas de lieu de culte.

Planche 3 – Cimetière de Mazerny (Ardennes). Cimetière en rase campagne, qui révèle une probable évolution : à l'origine, des rangées de tombes orientées approximativement nord/sud ; un groupe de tombes (plus récentes ?) orientées ouest/est et associées à une église (?). Indice de la christianisation de la région (?). Mais le mobilier funéraire des tombes 212 et 213 ne comporte aucun symbole chrétien..

Planche IV – L'intrusion des morts dans les églises.

A Faverges (Haute-Savoie). Les tombes et les sarcophages sont placés hors de l'église, mais au plus près. Ce lieu privilégié est à l'ouest de l'abside carrée. Le mobilier funéraire de la tombe 60 est d'origine « barbare ».

A Nivelles (Belgique). Les tombes envahissent l'église, qui a été édifiée pour les recevoir. Elles sont soigneusement rangées, l'axe est/ouest des tombes parallèle aux murs latéraux de l'édifice. Une abside carrée a été ajoutée au bâtiment primitif pour recevoir la tombe « privilégiée » d'une sainte locale.